

13  
OCTOBRE 1993



# SOMMAIRE

## NOTRE HISTOIRE

Le problème des Eurasiens du Viet-Nam après 1975	1
Conseils pratiques	5
Leur pays, c'est aussi le Viet-Nam, par J. Luguern	6
Chroniques des années 60, prêt de Mme Arnault (Extraits d'un journal scolaire mensuel "Le Donjon")	8
Le sampan, par T. Rosenthal	11
Prière à ma mère, par P.L. Palazzi	12
Le dévouement de nos fondateurs, par Sr François-Régis	13

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'association FOEFI n'est pas riche..., par D.G.	14
Procès-verbal de l'A.G.O. du 10/07 à Vernou	15
Activités 1994, dates à retenir	23

**ANNONCES** 25

**COURRIER** 25

**Appel de cotisation 1993** 26

Nos plus vifs remerciements aux personnes ayant participé activement  
à la réalisation de ce bulletin.

Rédacteur en chef: Roland Remond • Création logotype, couverture: Jean-  
Paul Guillemain • Mise en page: Ginette Balaki/Colette Rose •

## LE PROBLÈME DES EURASIENS DU VIETNAM APRÈS 1975

**Le Monde - 18 septembre 1980**

*Nous avons reçu de MM. Nguyen Van Tin, Nguyen Hoang Van et Thai Van Tan, métis franco-vietnamiens résidant à Ho-Chi-Minh-Ville (anciennement Saïgon), un appel demandant le rapatriement des 3000 familles qui, selon eux, souhaitent s'installer en France. Cet appel, dont nous publions les principaux extraits ci-dessous, est accompagné d'une pétition signée par 111 personnes.*

Le problème du rapatriement des métis français au Vietnam, au cours des 20 dernières années, semblait tombé dans l'oubli (...) lorsqu'en 1976-1977 subitement il a été remis à l'ordre du jour (...) quand le gouvernement français s'est mis d'accord avec le gouvernement vietnamien pour procéder à leur rapatriement. Ce dernier, également dans un esprit humanitaire, nous a réservé toutes les facilités dans l'accomplissement des formalités nécessaires pour l'obtention du visa de sortie. C'est ainsi qu'il ne nous reste plus que l'autorisation de Paris pour nous rendre en France (...).

La France a consenti à recevoir plusieurs dizaines de milliers de réfugiés, (...) bien qu'ils ne soient pas Français ni parents de Français. Pendant ce temps, nous, qui avons du sang français dans nos veines, nous devons attendre dans l'angoisse.

*1000 seulement des 4000 familles de métis ont été rapatriées en 4 ans ; 5 à 10 familles quittent chaque semaine Ho-Chi-Minh-Ville pour la France et, selon les auteurs de cette lettre, "le consulat général de France nous a fait savoir officiellement que les personnes nées avant 1945 ne sont pas autorisées à partir."*

Nous avons pu plusieurs fois rencontrer les fonctionnaires du consulat et n'avons obtenu d'eux que des promesses. De plus, le consulat nous a demandé de fournir un certificat d'hébergement établi par une personne habitant en France. Cette exigence prouve nettement qu'on a voulu nous mettre dans une impasse ; tout le monde sait que la plupart d'entre nous (nés de mère vietnamienne et de père français) sont des enfants non reconnus et abandonnés. Nous ne savons pas où habitent nos pères, en France ou ailleurs, s'ils sont encore vivants ou déjà morts (...).

Poussés par le désespoir, certains d'entre nous ont demandé une audience au consul général, qui a refusé ; c'est pourquoi quelques-uns ont escaladé le mur du consulat pour lui soumettre nos aspirations. Plusieurs se sont fracturé un membre en tentant de franchir le mur ; mais le consulat n'a eu aucune attitude philanthropique envers ces blessés. Les gardiens français du consulat ont frappé brutalement ceux qui escaladaient le mur et les ont repoussés comme des bêtes. En plus, les agents de police vietnamiens

chargés de la protection du consulat ont tiré des coups de feu faisant des blessés graves (...) (1).

La plupart d'entre nous avons des professions spécialisées, un niveau de culture générale suffisant qui nous permettent de gagner notre vie dans un milieu qui nous convient. Nous nous engageons à rembourser au bout d'un certain temps au gouvernement français toutes les dépenses occasionnées par notre rapatriement et notre établissement.

(1) N.D.L.R. - L'incident avec la police vietnamienne a eu lieu le 9 novembre 1979 (*Le Monde* du 4 mars 1980).

### Le Monde - 20 septembre 1980

Après la publication dans *Le Monde* du 18 septembre 1980 d'un appel de métis franco-vietnamiens demandant le rapatriement du Vietnam de 3000 familles qui, selon eux, souhaitent s'installer en France, on indique au Quai d'Orsay que "les dossiers sont examinés cas par cas et selon certains critères."

Pour obtenir l'autorisation d'émigrer en France, les candidats au départ doivent être présumés nés d'un père membre du corps expéditionnaire français en Indochine, entre 1945 et 1957. On souligne au Quai d'Orsay que l'administration française est obligée de retenir des critères "relativement draconiens", car des dizaines de milliers de métis franco-vietnamiens nés avant 1945 vivent au Vietnam. Au demeurant, note-t-on, "ceux-ci n'ont pas su saisir l'opportunité qui leur était offerte, pendant la période coloniale, de se faire reconnaître Français devant un tribunal."

Malgré tout, fait remarquer le Quai d'Orsay, la France a accueilli, ces 3 dernières années, 1821 métis franco-vietnamiens et leurs "dépendants" (519 en 1977, 963 en 1978, 339 en 1979) et 547 pendant le premier semestre de 1980.

On précise, enfin, que le gouvernement s'intéresse aussi au sort des Français qui vivent encore au Vietnam - environ un millier avec leurs "dépendants" - et qui ont du mal à obtenir des autorités vietnamiennes un visa de sortie. Au début de 1979, 2 avions spéciaux ont pu rapatrier environ 800 de ces ressortissants ; en revanche, depuis le début de 1980, 6 seulement ont pu quitter le pays.

### Le Monde - 13 février 1981

À la suite de la publication d'une lettre d'un métis franco-vietnamien et de la réponse du Quai d'Orsay (*Le Monde* des 18 et 20 septembre 1980), nous avons reçu une lettre de M. P. Brocheux (Paris).

La réponse du gouvernement français aux métis franco-vietnamiens qui demandent à être admis en France indépendamment de la règle fixée (être né après 1945) appelle quelques remarques.

Le communiqué du gouvernement réaffirme que celui-ci ne veut considérer que les cas des individus dont la naissance correspond à la présence massive du corps expéditionnaire français, comme si seulement des militaires ont été capables de procréer. Mais le fait le plus important est le rappel de la possibilité d'opter pour la nationalité française à la fin de la première guerre d'Indochine ; si à l'époque certains ont préféré la nationalité vietnamienne et qu'aujourd'hui ils se voient refuser l'entrée en France, ils l'ont bien cherché, qu'ils expient donc leur faute ! L'attitude du gouvernement français ressemble à un dépit d'amoureux blessé et rancunier.

Or, est-ce bien de cela qu'il s'agit ?

D'abord le terme de métis franco-vietnamien ou d'Eurasien ne traduit pas la réalité complexe du groupe social représenté. En effet, la majorité de ceux et celles dont il est question ne sont pas nés d'une union entre un Français et une

Vietnamienne (cas le plus fréquent). S'ils ont, certes, un ascendant français la plupart sont des enfants de couples métis, de couples métis-vietnamiens ; en fait, presque tous sont des quarterons ou octavons, sans compter l'interférence de "Français de l'Inde" dans ces mélanges.

Tous se sont vietnamisés ou revietnamisés surtout d'un point de vue culturel ; tous étaient immergés dans la société vietnamienne. C'est pourquoi, en 1955-1956, lorsqu'il leur a fallu opter pour la France ou la République du Sud-Vietnam, la crainte d'une transplantation dans un climat et une société qui ne leur étaient pas familiers, la pression sociale et politique exercée sur des fonctionnaires, militaires ou autres professionnels, ont déterminé ces hommes et ces femmes à demeurer dans un Sud-Vietnam indépendant mais qui les acceptait chez lui.

S'il y eut quelques cas isolés de palinodies qui peuvent nous indigner, pourquoi étendre le ressentiment à tous ceux qui furent piégés dans une situation dont la responsabilité revient toujours à des gouvernements ?

Or, ces hommes et ces femmes, aujourd'hui sont identifiés et fichés par les autorités vietnamiennes comme "métis" c'est-à-dire qu'une minorité ethnique a été artificiellement fabriquée afin qu'un certain nombre d'individus puissent être disjoints de la nation vietnamienne.

C'est pourquoi, notre gouvernement devrait considérer *tous* les sang-mêlés d'Indochine, nés avant ou après 1945, non comme des renégats mais comme des victimes au même titre que les *boat people*, les Hoas ou les Hmongs qui ont l'étrangeté de ne pas aller dans le sens de l'histoire et dont un régime intolérant (par euphémisme) cherche à se débarrasser.

De la part d'un régime libéral (avancé, de surcroît) et qui a incontestablement fait beaucoup pour les réfugiés d'Indochine, pourquoi cette discrimination à l'encontre de 2000 ou 3000 personnes ?

*De son côté,  
M. William Bazé  
nous écrit :*

**E**urasien moi-même depuis 4 générations et membre, à partir de 1924, puis président d'œuvres chargées de l'éducation et de l'instruction de dizaines de milliers d'enfants franco-indochinois, orphelins ou abandonnés, je pense être autorisé à donner un avis pertinent.

Au cours de la période coloniale, les Eurasiens ont été le trait d'union naturel entre la France et l'Indochine. Ils ont toujours tenu à combattre dans les rangs de leurs camarades métropolitains, pendant les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 ainsi que dans la Résistance contre les Japonais. Beaucoup y ont laissé leur vie. Sans les événements que nous connaissons, ils constitueraient aujourd'hui au Sud de la Chine une communauté franco-indochinoise qui ferait honneur au Vietnam, au Cambodge, au Laos et à la France.

Le Quai d'Orsay est donc dans l'erreur, quand il reproche à certains "métis" de n'avoir pas su saisir l'opportunité qui leur était offerte, pendant la période coloniale, de se faire reconnaître français devant un tribunal.

La société indochinoise était extrêmement complexe. Les Eurasiens y vivaient cependant sans difficultés, protégés par les décrets qui assuraient leur statut. Ils obtenaient la qualité de français devant les tribunaux quand ils le désiraient. Mais ils n'étaient pas contraints pour autant de quitter leur pays natal, où ils continuaient à mener une existence normale. Ceux qui voulaient garder la nationalité de leur mère étaient libres de leurs actes. Malheureusement ces facilités ont disparu au début de 1975.

Depuis cette époque, la République Démocratique du Vietnam les considère comme des éléments inassimilables aux conditions de vie politique et sociale imposées par le nouveau régime et souhaite leur départ massif pour la France, tandis que des mesures sont prises qui rendent très difficile leur accès à un emploi. Ils se tournent naturellement vers la France, leur patrie effective, et lui demandent asile, sachant qu'un grand nombre d'entre eux y sont déjà.

Ils espèrent en l'occurrence qu'une position humaine sera prise à leur égard rapidement.

Même si, à leur arrivée, ils ne possèdent aucun métier, ils n'hésiteront pas à accepter les emplois qui leur seront offerts, aussi modestes soient-ils, quitte à progresser par la suite grâce à leurs efforts.

L'essentiel est de ne pas exiger d'eux un certificat d'hébergement privé qu'ils sont incapables de fournir, mais au contraire de les aviser officiellement qu'ils seront accueillis en France dans un centre de rapatriés en attendant qu'ils aient trouvé du travail et un logement. Dès qu'ils auront un domicile fixe, ils solliciteront leur naturalisation qu'ils obtiendront d'autant plus rapidement que leurs nombreux enfants plaident en leur faveur.

De 1947 à 1976 près de 5000 enfants ont été transférés en France et éduqués par mes soins. Ils se sont révélés d'une santé robuste et ont fait des études qui les ont classés dans toutes les catégories professionnelles depuis l'ouvrier qualifié jusqu'au médecin, l'ingénieur ou le professeur. Les familles qu'ils ont créées en se mariant presque toujours avec des français ou des françaises, ont de nombreux et beaux enfants qui se fondent dans la nation. Aucun problème d'assimilation ne se pose. Si l'on ajoute aux enfants reçus par mon œuvre toutes les

familles venues s'installer en France depuis 1947, et qui elles aussi ont une nombreuse descendance, il est probable que les Eurasiens vivant en France atteignent le million. Dans cette vaste collectivité, il y a de la place pour tous ceux qui demeurent encore dans la République Démocratique du Vietnam et sont rejetés par elle.

Je pense que le gouvernement de la République agirait dans l'intérêt bien compris de la France en se montrant beaucoup plus accueillant à leur égard. En accordant l'autorisation d'émigrer en France seulement à ceux qui sont nés d'un père membre du Corps Expéditionnaire Français en Indochine entre 1945 et 1957, il commet une grave injustice dont personne ne comprendra le caractère discriminatoire et racial. Les Eurasiens nés avant 1945 ont droit à notre sollicitude. Il serait inadmissible de les acculer à une misère affreuse dont nous n'avons que trop d'exemples dans un monde impitoyable à tous les isolés. Ce sont de vrais français qui ont contribué à la grandeur de notre pays à une époque où l'œuvre coloniale était exaltée.

L'injustice apparaît encore plus grave lorsque l'on sait que nous avons reçu depuis 1975 plusieurs dizaines de milliers de réfugiés venus d'Asie qui ne sont ni français, ni parents de français, ainsi que l'écrit l'Eurasien dont *Le Monde* reproduit en partie la lettre.

Que l'on veuille ou non un problème eurasiens existe et le gouvernement ferait mieux de l'étudier rapidement en menant un dialogue ouvert avec des Eurasiens. A vouloir l'ignorer, les pouvoirs publics engagent leur responsabilité et risquent fort de se trouver un jour devant des complications sérieuses comme cela se produit constamment dans d'autres domaines.

---

## CONSEILS PRATIQUES

---

A l'heure de la loi Pasqua et des possibles tracasseries pour les "têtes de mètèque" sans papiers en règle, il nous a semblé utile de rediffuser ces sages conseils de Mme Graffeuil.

"Pour obtenir un certificat de nationalité française, se présenter au Juge d'Instruction du tribunal de votre lieu de résidence avec votre acte de naissance intégral délivré par Nantes.

Plusieurs cas se présentent:

- 1° Vous avez un acte de naissance établi d'après un jugement (décret de 1928 toujours valable) père inconnu mais présumé français, vous octroyant la qualité de citoyen français, vous n'avez aucune difficulté.
- 2° Si vous avez été reconnu par votre père, vous présentez au juge votre acte de naissance et celui de votre père, né en France.
- 3° Si votre père est né au Vietnam ou à l'étranger, il faut présenter au juge l'acte de naissance de votre père et celui de votre grand-père si ce dernier est né en France. S'il n'est pas né en France, il faut remonter jusqu'à l'ancêtre né en France pour que vous puissiez être déclaré français.
- 4° Il y a encore un autre cas, assez fréquent, celui d'avoir été reconnu par votre père dont le secrétaire d'état-civil n'a pas indiqué la date et le lieu de naissance. Il faut alors faire la démarche suivante:  
Vous vous présentez au juge avec votre acte de naissance et vous lui demandez de **SOUSCRIRE UNE DECLARATION DE NATIONALITE FRANÇAISE** conformément à l'article 57-1 du code de la nationalité française, auquel vous donne droit un séjour de plus de 10 ans en France, d'autant plus facile à prouver que vous avez été élevé par la F.O.E.F.I.  
Ce dernier cas étant le plus long à régler, il faut compter quelques mois.

J'insiste avec vigueur pour que chaque Eurasien(ne) se fasse établir un certificat de nationalité sans en attendre la nécessité et qu'il en possède un original dans ses papiers personnels, afin d'en avoir un sous la main en cas d'imprévu."

Au moment de la fermeture de la F.O.E.F.I., Mme Graffeuil a essayé de faire parvenir les dossiers personnels aux pupilles dont elle avait les adresses.

Les dossiers restant font partie des archives de la F.O.E.F.I. qui sont conservées à la Direction des archives de France du Ministère de la culture à Aix-en-Provence.

Les personnes intéressées peuvent avoir connaissance de leur dossier personnel, mais **seulement par l'intermédiaire de l'association FOEFI qui reste le référent reconnu** par cette administration.

Les demandes de communication de dossier personnel F.O.E.F.I. doivent donc être adressés au siège de l'association qui fera le nécessaire auprès du conservateur des archives.

# LEUR PAYS, C'EST AUSSI LE VIETNAM

JOEL LUGUERN

Il y avait une ambiance de fête ce samedi-là, au foyer municipal de Chelles, en Seine-et-Marne. On y célébrait, dans la bonne humeur comme il se doit, le retour de l'année du Singe "CHUC MUNG NAMMOI": le souhait de bonne année était peint sur une large banderole accrochée à l'un des murs de la salle.

Près de trois cents personnes étaient venues de toute la France, et même d'Allemagne, pour des retrouvailles semes-trielles: une fois pour le Nouvel An vietnamien, une autre à l'occasion du 14 juillet. Les Eurasiens de France, regroupés au sein de la FOEFI (Fédération des œuvres pour les enfants français d'Indochine) assument parfaitement leur double culture.

Tant d'eau a pourtant coulé sous le pont Paul Doumer d'Hanoï depuis la dernière fois qu'ils ont vu des buffles dans des rizières. Ils avaient quinze ans à peine. Ils grandissaient face à la baie d'Ha-Long, dans le vieux Hanoï ou dans les faubourgs de Saïgon quand l'Histoire se jeta sur eux pour les arracher à leur pays natal: après la défaite de Dien Bien Phù, la France rapatriait ses enfants, qu'ils fussent ou non orphelins, Français ou Eurasiens.

C'était il y a près de quarante ans mais leurs souvenirs sont si vivaces, précis et nombreux que, pour eux, c'est toujours la veille du jour où ils

en parlent. Leur part français a la cinquantaine grisonnante, installée, intégrée professionnellement, mariée et soucieuse de l'éducation de leurs enfants. Leur part vietnamienne est, elle, désarmante d'insouciance. *"Notre vie s'est arrêtée quand nous avons quitté le Vietnam. Nous avions entre huit et quinze ans"*. Avec un bonheur étonnant, ils transformèrent ces blessures près du cœur en une joie de vivre inépuisable. Beaucoup d'entre eux furent regroupés à leur arrivée en France dans un collège de Touraine *"Nous étions seuls, loin de nos parents, souvent orphelins. Malgré ça, les petits Français nous enviaient"*.

Aujourd'hui encore, on envie assurément cette solidarité naturelle qui fait leur force, cette amitié qui les lie si intensément qu'on les dirait tous frères et sœurs.

Leurs conjoints, Français de France, ne connaissent le Vietnam qu'à travers ces souvenirs mille fois évoqués ; leurs enfants aussi, tellement français malgré un zeste d'Asie dans les yeux ou les cheveux. Les gamines sont si jolies qu'on regrette d'avoir à leur attribuer le qualificatif si disgracieux de "quateronne".

Ce soir de fête, une équipe de télévision les filme en vue d'un reportage sur cette minorité. A l'approche de la caméra, corps et visages se figent instantanément. Pourra-t-elle jamais enregistrer cet émouvant dialogue dont je fus le témoin. Deux "frères" discutaient fermement à propos d'un troisième parti depuis peu s'installer aux Philippines. L'un se montrait compréhensif puisque, après tout, les Philippines le rapprocherait du Vietnam. L'autre estimait au contraire que, hors La France et le



pays natal, point de salut ! " *Son pays, c'est le Tonkin, disait-il. Ses racines sont là-bas. Aux Philippines, il sera complè-tement perdu. S'il veut quitter la France, c'est au Vietnam qu'il doit aller*".

Le Vietnam... Leur Vietnam... Celui mythique de leur enfance, de leur adolescence. Ils en rêvaient si fort que pour nombre d'entre eux l'envie de s'y replonger a peu à peu surmonté leur réticence ou méfiance apprise ou instinctive.

Le hasard a voulu que, quelques mois plus tard, je me trouve dans le vol d'Air France qui emportait le premier groupe d'Eurasiens, celui des plus téméraires ou des plus nostalgiques (c'est selon) et, heureux hasard, que je sois assis parmi eux. Pincements au cœur et battements de cœur: il y avait de l'émotion dans l'air. Enthousiasme et appréhension se mêlaient dans la plus grande confusion. Un rêve presque quarantenaire s'effacerait dans quelques heures. Que retrouveraient-ils de leurs souvenirs ? Sans doute pas grand chose: les lieux, les paysages, les gens, les habitudes mêmes auront sûrement changé. Qu'importe! Ils fouleront la terre de leurs ancêtres et se sentiront chez eux. " *J'ai l'odeur et le goût du nuoc mam dans mes gènes, expliquait l'un d'eux. C'est plus fort que moi. Il fallait que je retourne au pays*".

Pourvu que les Vietnamiens qui n'ont pas, il faut bien le dire, une affection débordante pour les métis, sachent ne pas décevoir ces amoureux de leur pays qui est aussi... le leur. Pourvu qu'ils sachent accueillir comme ils le méritent ces demi-frères bien intentionnés à leur égard et prêts à soutenir des projets d'aide aux plus malheureux.

Tranquillisons-nous en pensant que, de toute façon, il y aura même des gens pour leur ouvrir les bras: leurs familles. C'est sûrement le plus important. Ma voisine me montra une de ses amies, plus très jeune, l'air ailleurs, qui n'avait pas revu sa mère depuis près de quarante ans. " *Quand elles vont se retrouver, ajouta-t-elle, ça va être...*". Puis, émue, pudique ou à court de vocabulaire, elle se tut. " *Vous avez raison, madame, quand la mère et la fille vont se retrouver après une aussi longue séparation, comme vous le dites si justement: ça va être...*".

# CHRONIQUES DES ANNES 60

## A SEMBLANCAÿ (Indre-et-Loire)

### A la gare

Le premier jeudi des vacances de Pâques, nous sommes allés à la gare de St.Pierre-des-corps . Nous avons pris le billet de Labattut , et 2 tickets de quai pour M.Gauguin et moi . Puis nous sommes passés sur le quai après avoir présenté nos tickets au contrôleur . Le haut-parleur annonça :

—« le train en provenance de Hendaye, Bordeaux et Lourdes vient d'entrer en gare . »

—« tu prends le suivant . Le voilà ! »  
Nous courons avec les valises pour ne pas le manquer .

Des employés frappaient sur les roues des wagons pour vérifier leur bon état . Le train partit : au revoir .

En partant, j'ai vu un train de marchandise chargé de courrier, de charbon...

Nous avons quitté le vacarme de la gare et j'étais content de l'avoir vue en plein mouvement .

Laurel Jean



Extraits d'un journal scolaire mensuel "Le Donjon"  
Gérante: Mme Arnault

### Un drôle de poisson

Pendant les vacances, nous sommes allés pêcher à St. Pateme. Avant de s'installer, nous avons cherché des vers de terre.

— « Venez par ici, il doit y avoir beaucoup de poissons. »

Nous avons lancé nos lignes. Pendant que Marc pêchait, Cherer et un camarade jetaient des pierres dans la rivière pour faire croire que les poissons sautaient. Je me suis dirigé vers eux... plouf! mon camarade tomba à l'eau. Marc accourut, mais tout en barbotant, l'infortuné pêcheur réussit à se hisser sur la berge.

### Une pêche facile

Un soir, après l'école, ce fut une ruée vers la rivière. Marc nous attendait pour commencer la pêche. Il avait vidé la rivière qui traverse le parc parce qu'il y avait trop de baignades clandestines et accidentelles.

Chaussé de bottes, il descendit dans la vase et attrapa les poissons avec ses mains :

- « Marc, Marc ! ici, un gros !
- « à droite, à gauche !
- sous vos pieds, un brochet ! »

Mais le brochet passe et repasse entre ses jambes et se sauve.

— « Le brochet est malin, et les petites perches aussi. »

Pour faire sécher ses vêtements, nous avons fait une flambée.

C'est le seul poisson que nous avons vu sortir ce jour-là : 33 kg.

Maizaud Jean-pierre

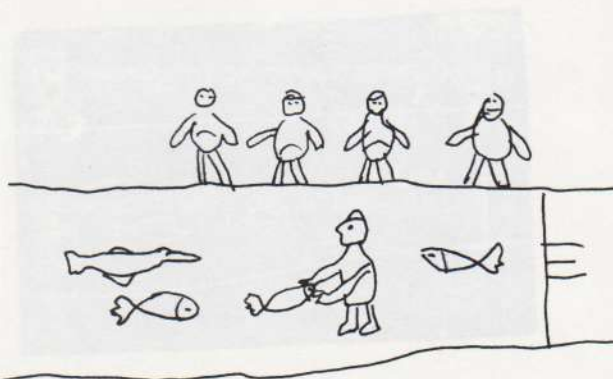


La pêche fut abondante : une centaine. Nous les avons mis dans le bassin.

Baur pierre  
Robinan Jean

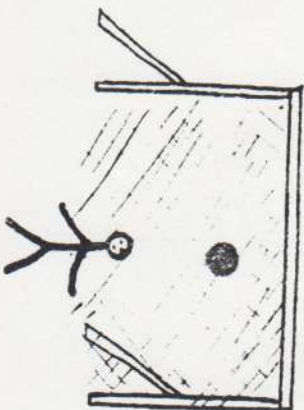
J'ai attrapé un petit poisson et il a pondu dans ma main.

Laurel Jean



## Le championnat de foot - ball

hier jeudi ,  
nous sommes allés  
à Neuillé Pont-Pierre  
voir les juniors  
faire un match .  
il y avait plusieurs équipes  
avec des maillots  
de toutes les couleurs .  
Semblangay était en rouge .  
les juniors ont remporté  
le match contre Chanceaux ,  
par 6 à 0 .



but

## Le lapin infirme

Chaque fois que je vais chez  
M. Froger , je joue avec les animaux  
de la ferme .

Un jour des vacances de Noël , j'ai  
couru derrière les canards avec une  
mme. Je l'ai lancée sur un canard...  
j'ai attrapé une poule.

Je suis allé voir les clapiers .  
Claude a pris un lapin dans une  
niche - et me l'a montré .

Pauvre bétel ! Il n'a plus d'oreilles  
et il manque une patte de derrière.

—«Pourquoi est - il comme ça ?  
—«C'est sa mère qui les a mangées  
quand il était tout petit !»

André Desperriers

## LE SAMPAN

Mon destin éphémère  
Vogue sur un radeau  
Composé de chimères  
Balloté par les flots.  
Le jaune de la lune  
Miroite faiblement,  
Creusé par trois sillons  
D'un rouge sang profond.  
Dans ce reflet mouvant,  
S'écartant de la dune,  
Glisse, très furtivement,  
Un mystérieux sampan.

Passager, bien malgré moi,  
Sur cette bouée de bois,  
Mes yeux restent accrochés  
A une ombre momifiée:  
Celle de ma mère,  
Restée sur la terre  
Nourrie de ses passions  
Et de ses illusions,  
Extirpant de son sein  
Le fruit de son amour  
Pour lui offrir, un jour,  
De somptueux matins.

Etoile, où tu me mènes ?  
Mon âme se déchaîne  
A l'idée de survivre  
Sans attache aucune  
Sous une autre lune.  
Tu vibres, tu t'enivres  
D'une liberté nouvelle,  
Alors que mes racines  
S'arrachent avec douleur  
D'une si douce tutelle.

Mes joues suintent de pleurs  
Perles chaudes et fines,  
Et le son de ma voix d'enfant  
Se meurt dans le chaos d'antan.

THEA ROSENTHAL





## *PRIERE A MA MERE*

*La mort n'est rien.*

*Je suis seulement passé dans la pièce à côté.*

*Je suis moi, tu es toi.*

*Ce que nous étions l'un pour l'autre, nous le sommes toujours.*

*Donne-moi le nom que tu m'as toujours donné.*

*Parle-moi comme tu l'as toujours fait.*

*N'emploie pas un ton différent.*

*Ne prends pas un air solennel ou triste.*

*Continue à rire de ce qui nous faisait rire ensemble.*

*Prie, souris, pense à moi, prie avec moi.*

*Que mon nom soit prononcé à la maison comme il l'a toujours été*

*Sans emphase, d'aucune sorte, sans une trace d'ombre.*

*La vie signifie tout ce qu'elle a toujours signifiée.*

*Elle est ce qu'elle a toujours été:*

*Le fil n'est pas coupé.*

*Pourquoi serais-je hors de ta pensée ?*

*Simplement parce que je suis hors de ta vue ?*

*Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin...*

*Tu vois, tout est bien.*

*Pierre-Luc PALAZZI (dit ,Pierrot)*

## LE DEVOUEMENT DE NOS FONDATEURS

Nommé conseiller aux affaires eurasiennes par sa majesté Bao Daï, roi d'Indochine, et pressé d'occuper cette fonction par le général de Lattre-de-Tassigny, M. William Bazé l'accepte, mais le refuse aussitôt lorsqu'il s'aperçoit que les choses ne sont pas claires.

Orphelin très tôt, il a toujours voulu secourir l'enfance malheureuse. Pour cette raison, il veut créer la Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine (F.O.E.F.I.) qui sera reconnue d'utilité publique.

Après mûre réflexion, M. William Bazé vint voir Sœur Durand, visitatrice des sœurs de St Vincent-de-Paul à Dalat, pour lui demander de l'aider à réaliser cette œuvre. Connaissant Mme Graffeuil, récemment veuve de l'ancien résident supérieur de France à Hué, Sœur Durand lui conseille de la contacter. "Elle seule pourra vous aider. Je n'en vois pas d'autres. C'est une femme de haut fonctionnaire. Elle connaît beaucoup de monde, les hautes autorités... Elle est bien placée pour vous seconder. Quant à nous, nous pouvons nous occuper d'enfants mais nous n'en avons pas les moyens".

Après entretien avec Mme Marguerite Graffeuil, celle-ci accepte de commencer l'œuvre quitte à se retirer dans deux ou trois ans, mais elle continua jusqu'à sa mort à 93 ans. Elle se voit confier la direction des filles en 1945. Après les événements douloureux du nord, les enfants sont évacués au sud. Les uns sont recueillis chez les sœurs de St Vincent-de-Paul (qui avaient déjà hébergé les enfants à Dalat et Nha Trang), les autres à Cholon. Certains grands garçons sont confiés aux pères Lazaristes, les autres vont dans un foyer dirigé par les laïcs Xtien.

Reentrée en France, peu de temps après l'accord de Genève, pour préparer la venue des enfants en métropole, Mme Marguerite Graffeuil prend à plein cœur et à plein bras sa mission et commence toutes ses démarches auprès des institutions religieuses afin d'assurer aux enfants les meilleures conditions de vie: région parisienne, Périgueux, Bordeaux, Pau, Marseille, etc.

A Monaco, Sœur Durand ex-visitatrice de Dalat, devenue Supérieure les accueille chaleureusement. De nombreuses filles sont envoyées à St Rambert-en-Bugey près de Lyon chez les sœurs.

Mme Marguerite Graffeuil ne cessait de garder contact avec chaque internat et s'efforçait d'orienter les enfants pour qu'ils puissent réussir leur vie. Elle se considérait véritablement comme leur mère, rien de ce qui les touchait ne lui était indifférent.

Mme Marguerite Graffeuil accomplit sa tâche avec beaucoup de compétence et surtout avec amour: voyageuse infatigable, elle sillonnait la France en tous sens, faisant appel aux autorités qu'elle a su gagner à sa cause. Malgré tous ses talents et le succès de sa mission, les difficultés commencèrent très vite à surgir. L'Etat ne voulant plus financer l'œuvre, exigea que les enfants aillent à la DDAS. Mais unissant leurs efforts, M. William Bazé et elle-même les maintiennent dans l'œuvre qu'ils ont commencée.

La charité de Mme Marguerite Graffeuil était tellement rayonnante qu'elle a suscité autour d'elle entraide et dévouement de nombreuses personnes qui se sont intéressées à sa mission.

Cette jeune femme issue d'un milieu social élevé aurait pu à la mort de son mari et de son fils unique, choisir une vie dorée mais elle a préféré servir le Seigneur et son prochain.

**Sœur François-Régis**

## L'Association FOEFI n'est pas riche ...

Nous n'avons pas l'image de Roland Garros ni les moyens de médiatiser notre groupe comme peuvent le faire les annonceurs de l'America's Cup. Notre budget reste bien en deçà du minimum requis pour soutenir une équipe de football. Les grands noms de ce monde ne sont pas inscrits dans notre carnet d'adresses et les invitations à la garden-party clôturant le Défilé du 14 juillet sont envoyées à des élus suivant un registre bien précis . . . dont nous sommes exclus !

Qui suis-je ?  
Quels plans tirer sur la comète ??  
Attendre une assistance ou agir ???

La question est en fait bien plus simple, la réponse doit être pragmatique !

**Comment et que pouvais-je faire pour trouver des fonds ?**

Vouloir aider l'Association , c'était trouver rapidement des moyens de financement , cibler un sponsor , imaginer une solution qui devait permettre de subventionner une manifestation comme le TET .

Que manquait-il ? Un projet !

Ce dossier exposait les objectifs de l'Association, notre volonté d'aider et exprimait notre désir de rencontre. Il devait sensibiliser les décisionnaires de mon entreprise et les faire pencher en notre faveur.

- " **Qui ne risque rien n'a rien** ".  
Suivant ce vieux dicton j'ai, un mois de **novembre 1990** , préparé et présenté un dossier à ma société sollicitant un don devant permettre l'amélioration des prestations de la fête du TET qui reste un objectif majeur. Ce don devait alléger les risques du budget de l'Association .

Ma demande fut déposée pour examen auprès du Directeur de la Communication

avec, au préalable, un courrier adressé au Président du Directoire de ma holding .

Quelques semaines plus tard, c'est avec beaucoup de joie que j'ai appris par une note interne que ma demande était acceptée .

Ma joie était plus grande encore lorsque je fus en possession d'un chèque représentant plusieurs milliers de francs libellé à l'ordre de l'Association FOEFI .

- En **novembre 1991** , enhardie par mon premier succès, je présentai une seconde requête.

A ma grande satisfaction une nouvelle réponse positive fut déposée sur mon bureau. Ce deuxième succès représentait une valeur double du premier .

- Un an plus tard, en **novembre 1992**, suivant le dicton populaire bien connu de tous " **jamais deux sans trois** ", je déposai une troisième demande .

Quel ne fut pas mon plaisir lorsque je reçus à nouveau un don malgré la conjoncture économique peu favorable .

Ces trois allocations ( soit 18 500 francs ) représentaient un pécule qui a permis d'assurer une couverture plus confortable aux manifestations organisées par l'Association .

J'ai contribué à la vie de l'Association en utilisant ce moyen, il est certain que chacun de nous peut mener une action, sachant bien que seul compte le résultat. Quel que soit le niveau de ce résultat, l'important est de vouloir .

Signé : D.G.

*Post-scriptum* : novembre 1993 approche , je ferai encore une tentative. L'histoire dira au moment voulu si cette année sera couronnée de succès.



**Procès-Verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire  
du 10 Juillet 1993 à Vernou (Touraine)**  
-----

Le 10 Juillet 1993 à 18h45, les membres de l'Association FOEFI se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à la Salle des Fêtes de Vernou, sur convocation écrite adressée à chaque membre par le Conseil d'Administration en date du 9 Juin 1993.

Après avoir pris connaissance du nombre des personnes présentes et des pouvoirs (listes ci-jointes), le Président annonce que conformément à l'article 10 de nos Statuts, le quorum est respecté et que l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement se dérouler, selon l'ordre du jour suivant (à ce jour, nous avons 149 cotisations) :

1. Rapport d'activité de l'année 1992
2. Bilan financier de l'exercice 1992
3. Vote de la cotisation 1994
4. Questions diverses
5. Conclusion

**1. RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 1992**  
-----

a). Exposé du Président

A propos du changement de date de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Depuis 3 ans, nous avons pris l'habitude de faire notre AGO au mois d'octobre afin de bénéficier des équipements et du cadre exceptionnel du Centre de Loisirs Sportifs ASPTT de Villecresnes, dirigé par notre ami J.P. Lestruhaut.

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 30 Mai 93, a décidé que dorénavant, et à partir de 1994, les AGO auront lieu en Avril-Mai afin d'être plus proche de l'actualité du bilan d'activité et, surtout, du bilan financier de l'année écoulée. Le lieu, dans la Région Parisienne, restera à déterminer !

Pour l'AGO de 1993, étant donné la situation du calendrier, il a été décidé, exceptionnellement, de la tenir le jour de la Rencontre Estivale à Vouvray-Vernou.

Rappel des résultats de l'Assemblée Générale d'Octobre 1992 qui a approuvé l'installation de la nouvelle équipe élue pour 4 ans (tableau ci-joint).

Il est rappelé aussi que le mandat de la Commission Loisirs arrivant à échéance en Octobre 92 et compte-tenu des nouvelles répartitions des fonctions, son renouvellement n'a pas eu lieu.

./...

RAPPEL DES ACTIVITES durant l'année 92 :

Fête du Têt 1992 : Le 8 Février 92 à Chelles (77) présence de 225 personnes, avec un spectacle de prestidigitation et une tombola ayant permis à 3 couples de passer une agréable soirée au LIDO.

Fête des Mères le 30 Mai 92 au Restaurant "Le Jardin de Neuilly". Habillement et musique des années 60. Une trentaine de participants.

Pique-Nique de la Pentecôte à Vouvray le 8 Juin 92..

Rencontre Estivale le 14 juillet 92 à Sainte Livrade (Lot et Garonne). Présence de 120 personnes (voir articles dans le Grain de Riz n° 12).

Assemblée Générale Ordinaire le 24 Octobre 92 à Villecresnes (94). Présence de 110 personnes (voir le compte-rendu dans le Grain de Riz n° 12).

ACTIVITES du premier semestre 93

Fête du Têt le 6 Février 93 à Epinay sous Sénart (91). Participation de 120 personnes. Spectacle de clowns et tombola permettant à 3 familles de passer une agréable journée à Euro Disneyland. Au sujet de la réduction de la participation par rapport aux autres années, il semble, à l'analyse, que l'obligation de commencer assez tôt la soirée soit l'élément dissuasif principal. Le Conseil d'Administration devra tenir compte, à l'avenir, de cette donnée.

La messe commémorative de Madame Graffeuil le 24 Avril 93, toujours dans le même lieu, a rassemblé, comme l'année dernière, une vingtaine de fidèles très attachés à sa mémoire. Le Comité Graffeuil se propose d'élargir cet instant de recueillement à l'ensemble des défunts de la FOEFI.

Pique-Nique de la Pentecôte à Vouvray, le 30 Mai 93 : c'était encore cette année l'occasion pour les nombreux membres tourangeaux, plus quelques parisiens et rouennais, de se retrouver autour d'un pique-nique grillade au bord de la Loire et d'une partie de pêche. Etant donné le succès de cette manifestation, il a été décidé d'annoncer systématiquement la date et le lieu dans le Grain de Riz, afin de permettre une plus large participation.

Une fête des mères a été proposée le 13 juin 93 au Golf de Bièvres mais n'a pu avoir lieu de par l'insuffisance des personnes intéressées.

../...

Le Grain de Riz : précisions sur certains points :

- . Parution : environ 2 par an (1 par semestre).
- . Limitation des sujets : articles concernant les Eurasiens en général ainsi que tout ce qui se rapporte à la Fédération des Oeuvres de l'Enfance Française d'Indochine, et tout ce qui fait la vie de notre association et de ses membres.
- . Pour ce qui est de la culture vietnamienne, chinoise ou autre, se rapporter aux nombreux documents et ouvrages spécialisés. Il existe d'ailleurs une très bonne bibliographie à ce sujet, réalisée par André Rivera, et parue dans le Grain de Riz n°5 de juillet 89.

b). Questions posées sur le point 1. et discussion :

- Intervention de Gérard Addat au sujet du Grain de Riz : crainte du fait des limitations des sujets, d'une perte de nos "racines asiatiques".
- Intervention de Jean-Pierre Boudiguet : désirerait plus de détails pratiques pour des séjours au Vietnam par les amis qui ont déjà effectué ce voyage.

c). Vote de ratification du Rapport d'Activité 92 :

Contre : 0  
Absention 0  
Pour Unanimité

## 2. BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 1992

a). Présentation du Compte de Résultat 1992

Le compte de résultat, joint en annexe, fait apparaître pour l'exercice 1992 (du 1er janvier au 31 décembre 92) **un solde créditeur de : F 16.452,77** représenté par la différence entre :

- l'ensemble des Recettes 92 :	F 100.887,50
et	
- l'ensemble des Dépenses 92 :	F 84.434,73

Pour mémoire, le solde créditeur à fin décembre 1991 était de F 21 220,79 qu'il convient d'ajouter au solde créditeur de l'exercice 1992. L'Association dispose donc d'un solde créditeur global disponible de :

**F 16.452,77 + F 21.220,79 = F. 37.673,56 au 31/12/1992**

Le Secrétaire Général remercie à nouveau Pierre. Fragola pour les services rendus à l'Association et l'honnêteté de son travail.

./...

b). Questions posées sur le point 2. et discussion :

- Arlette Lyperre demande quelle a été l'utilisation des 2 billets de 20 F encaissés par erreur lors de la vente de billets de tombola à la Fête du Têt 92, qui ont été remis au Président, et qui n'apparaissent pas sur le Compte de Résultat.

- Réponse du Président : n'ayant pas retrouvé les propriétaires de ces 40 F, celui-ci les a versés à la quête de la messe commémorative de Madame Graffeuil.

c). Vote d'approbation du Compte de Résultat pour l'exercice 1992 :

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : Unanimité

### 3. VOTE DE LA COTISATION 1994

---

Proposition du Conseil d'Administration de fixer la cotisation de 1994 à 150 F du fait :

- d'une augmentation des frais de courrier,
- et pour un meilleur remboursement des frais de fonctionnement.

Vote sur le montant de la cotisation 1994 :

Contre : 5  
Abstention : 1  
Pour : Majorité

Le Secrétaire Général rappelle que tout adhérent en difficulté financière, après accord du Président, peut être dispensé de la cotisation et bénéficie d'une aide pour leur participation aux différentes manifestations de l'association.

**Cette cotisation s'applique pour une famille.**

### 4. QUESTIONS DIVERSES

---

- Intervention de Danièle Weber : comment l'Association peut-elle aider financièrement chaque région à organiser la Fête du Têt ?
- Réponse du Président : le prochain Conseil d'Administration étudiera cette question.

./...

## 5. CONCLUSION

---

La séance est levée à 19h30. Le Président remercie les membres présents à l'Assemblée Générale Ordinaire et les invite à se présenter au bar pour prendre le verre de l'amitié, du Vouvray bien entendu !

Le Secrétaire  
Jérôme Gireau



Le Président  
Roland Rémond



Assemblée Générale Ordinaire du 10 juillet 1993 à Vernou(37)

LISTE DES POUVOIRS:

-BALAKI Ginette	donne pouvoir à	REMOND Roland
-BARRANGER Alain	"	MOREAU Joseph
-de CESPEDES Emma	"	REMOND Roland
-CHARLES Catherine	"	ROSE Colette
-CHERER J.Jacques	"	GABOU Edouard
-CHESNAIE Jean	"	REMOND Roland
-DONDEREAU Jacqueline	"	REMOND Roland
DUMAITRE Charlotte	"	ROSE Colette
-DYREIT André	"	REMOND Roland
-ETHEVE Noel	"	MARCEL J.Claude
-FURNON Robert	"	MARCEL J.Claude
-GABOU Edouard	"	REMOND Roland
-GRALLLéonie	"	COUTY Maddy
-HANDT Olga	"	BERYL Pierre Marie
-HUIBAN Michelle	"	COUTY Maddy
-LABIAT Simone	"	REMOND Roland
-LEBRUN Jean	"	COUTY Maddy
-LEGENDRE Josiane	"	BERYL Pierre Marie
-MATHE-VACANY M.reine	"	REMOND Roland
-PALAZZI Pierre	"	REMOND Roland
-PALLIER M.Josée	"	REMOND Roland
-SILLON Brigitte	"	ROSE Colette
-SUDRE Héléne	"	BERYL P.Marie
-TAGUET William	"	GIREAU Jérôme
-THIERRY Lucie	"	LYPERREJ.Francisque
-UBELMANN Jacqueline	"	BERYL P.Marie
-VANSEVENANT Serge	"	REMOND Roland

Assemblée Générale Ordinaire du 10 Juillet 1993

LISTE DES PRESENTS:

- ADDAT gerard
- AMIAND robert
- BECCAR henri
- BERYL P.marie
- BOUDIGUETj.pierre
- BOULANIN alexandre
- BOUSCAR joseph
- CESARIO pierre
- COUTY maddy
- DALLOIS roland
- DAVID raymond
- DESGEORGES antoine
- DINAN henri
- FAIRN rené
- FAURE robert
- FERRANDI françois
- FLADE roland
- FRAGOLA pierre
- Sr FRANCOIS REGIS
- GARNIER paul
- GILBERTfrançois
- GIREAU jérôme
- JULIAN paul
- KEFFER michel
- LEPAGE noele
- LEVAN georges
- LEVAN guy
- LIBERT marc
- LISON henri
- LOUIS henri
- LYPERRE j.francisque
- MARCEL j.claude
- MARIN marcel
- MOREAU joseph
- NDIAYE robert
- NICOLI patrick
- PETEL louis
- PHILIPPE andré
- FINDER jean
- POHIER dominique
- REMOND roland
- REMY yvon
- ROBIN gabriel
- ROSENTHAL théa
- SANCHEZ rené
- SOUTY patrick
- TEYSSERENC jacques
- TILLEY lucien
- VINCENT michel
- VOISIN antoine
- WEBER claude
- WEBER jean
- WESTERBERG j.pierre

## COMPTE DE RESULTAT : Exercice 1992

DEPENSES 1992	Montant	RECETTES 1992	Montant
		Solde créditeur 31/12/91	21 220,79
<b>CHARGES DE GESTION COURANTES</b>		Cotisations	20 160,00
Fournitures	579,43		
Affranchissements	9 700,01		
Services bancaires	21,00		
Assurance UPE	821,00		
<b>MANIFESTATIONS</b> Coût des manifestations		<b>MANIFESTATIONS</b> Participation des Adhérent(e)s	
Têt 92	30 800,49	Têt 92	41 365,00
Fête des Mères 92	7 800,00	Fête des Mères 92	6 160,00
Fête Estivale 92	17 345,75	Fête Estivale 92	12 395,00
AG Villecresnes 92	10 940,00	AG Villecresnes 92	8 780,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Achat jouets fêtes	480,05	Dons reçus	4 295,00
Achat photos	767,79	Vente cassettes	100,00
Comité Graffeuil	4 410,00	Vente tee-shirts	100,00
Frais non justifiés	151,81	Produit tombola Têt 92	4 620,00
Autres charges except.	617,40	Vente Pin's	2 505,00
		Vente photos	407,50
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>84 434,73</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>100 887,50</b>
		Solde créditeur Exercice 92	<b>16 452,77</b>

Solde créditeur de l'Exercice 92 : 16 452,77  
 Report solde créditeur au 31/12/91 : 21 220,79

Solde créditeur disponible  
 au 31 décembre 1992 = 37 673,56



# ACTIVITES 1994

## DATES A RETENIR

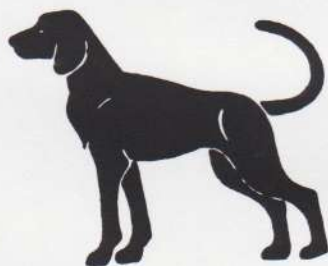
- Messe commémorative pour Mme Graffeuil et tous les défunts de la F.O.E.FI: **24 avril**, chapelle St Dominique, 30 rue Vaneau 75007 Paris.
- Pique-nique à Vouvray: le week-end du **21/22 mai** (délégation de Touraine et Centre, J.C. Marcel et R. Furnon)
- Assemblée générale ordinaire et fête des Mères: **28 mai** en région parisienne (délégation Ile-de-France, N. Lepage et C. Rose)
- Rencontre estivale: **16 juillet**, si possible au bord de la mer. (le calendrier de l'abbaye de St Rambert-en-Bugey est complet pour 1994, mais cependant la délégation Rhône-Alpes a déjà retenu une option pour 1995).

Fêtons ensemble ce Nouvel An  
Le Samedi 12 Février 1994  
Soirée à 19h 30

Dîner dansant avec cotillons, animations, loterie,  
Jusqu'à 3 heures du matin.

Centre Culturel de Chelles  
Place des Martyrs de Chateaubriand  
77500 - CHELLES

ANNEE DU CHIEN



Il est faste car son flair lui permet  
de distinguer les embûches et les dangers.  
C'est un ami sûr et fidèle.  
Très loyal, il peut assez facilement être rongé par l'inquiétude.  
Doué d'un très grand sens moral,  
son honnêteté se joint au respect de la tradition.  
Actif et travailleur, il inspire confiance  
et peut réussir dans le commerce.  
Il sait écouter.  
Pessimiste, il a tendance à exagérer.  
Inquiet et lucide, il risque de ne pas être heureux en amour.  
Ambitieux et dépensier, il a la tête près du bonnet.  
S'il ne sait dominer son caractère inquiet,  
il a peu de chance de succès.  
S'il est né la nuit, il sera toujours inquiet.

## COURRIER

"Désolé, je ne serai pas des vôtres à Semblançay cette année comme prévu. Nous repartons pour le Mexique où j'ai constitué une société d'import-export. Mes amitiés à tous les copains et mon meilleur souvenir aussi. Le 1er juillet je vais au Viet-Nam; enfin 37 ans d'absence. J'ai conscience de ma grande chance de revoir la mère patrie."  
**Alain Fontaine**

Je suis peut-être en avance pour renouveler ma cotisation pour l'année 94, mais qu'importe le principal c'est d'y participer, je sais qu'à l'approche des renouvellements des cotisations certains se font tirer les oreilles, aussi je voudrais servir d'exemple. J'adresse également la cotisation d'un nouvel adhérent, un Eurasiien (ne faisant pas partie de la FOEFI) c'est maître Tanham, avocat au barreau d'Avignon. Accordez-lui le meilleur accueil (il ne pense pas avoir encore de la famille au Viet-Nam).

ANECDOTE: Depuis notre départ au Viet-Nam en 1995, mes frères et moi, nous n'y sommes jamais revenus. Au mois d'août 92, mon frère Louis y est allé dans le but de retrouver de la famille maternelle mais sans espoir; je suis allé en mars 93, je n'ai pas non plus retrouvé ma famille par contre j'ai trouvé une fiancée (j'y retourne en août pour me marier).

Le jour où j'ai posé les pieds sur notre terre natale, je n'ai jamais ressenti une émotion aussi forte. Je dois avouer une chose: depuis que je suis en France je ne me suis jamais bien senti dans ma peau et le jour où je suis revenu au pays, j'étais bien dans ma peau. Ce que j'ai ressenti, mes frères l'ont également ressenti, d'où notre projet d'y vivre définitivement, nous préparons notre retour et espérons finir tranquillement nos vieux jours.

Aux dernières nouvelles, par l'intermédiaire d'une tante retrouvée à Lyon, nous avons retrouvé des adresses de la famille dans tout le Viet-Nam, au nord (Hanoï), au centre (Hué), au sud (Saïgon), aux U.S.A. et même au Canada. Vraiment nous sommes comblés !...

Je voudrais lancer un appel par l'intermédiaire du bulletin à tous les Eurasiens et Eurasiennes: si notre expérience au Viet-Nam pouvait servir de

point de liaison, me contacter au (16) 90 86 85 01.

Dernière constante: au Viet-Nam les gens sont pauvres mais ils sont heureux, en France les gens sont riches mais malheureux, là-bas ils travaillent pour vivre, ici on vit pour travailler. Nous ne savons plus vivre, ni apprécier les vraies valeurs de la vie. Malgré tout, je n'oublierai jamais que je suis un Eurasiien avec un grand E et je suis fier de l'être.

**Gaby Vidon**

## ANNONCES

Avis recherche: Thérèse Soulard, marraine de Louis Marcellin élevé chez les sœurs de St Salvart (Poitiers) aimerait le retrouver. Contacter Paul Werner qui transmettra:  
tél. 16 50 27 19 26.

Nous avons appris le décès de Henri Moreau le 29 juillet 1991 à l'âge de 48 ans. Nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.

COMITE GRAFFEUIL - Bilan budgétaire  
Crédit 11 580,00 F  
Débit 6138,00 F

soit dépenses:

- Couronne (enterrement)	500,00 F
- Fleurs (1/11/91)	80,00 F
- Fleurs (messe 25/4/92)	117,00 F
- Plaque (11/ 92)	4 293,00 F
- Messe (24/4/93)	300,00 F
- Fleurs (messe 24/4/93)	152,00 F

Certains Eurasiens sont allés au Viet-Nam et ont dû faire de magnifiques photos...

PROJET: notre association aimerait organiser une exposition-photos à notre fête du Têt. Pour ce faire, sélectionnez vos photos préférées (couleur ou N & B), faites-les agrandir 20 x 30 cm et coller sur un support cartonné.

Dernier délai d'inscription le 31 janvier 1994.

Prenez contact avec Colette Rose (tél. 1 45 30 26 61). Merci par avance.

ASSOCIATION FOEFI

**ADHESION 1993**

Renvoyer ce bulletin d'adhésion avec votre règlement  
(pour une organisation plus facile de la trésorerie, merci)

**Edouard GABOU**  
**42, avenue Foch**  
**77500 - CHELLES**

Merci de compléter ci-dessous

<b>NOM</b>	Adresse	
<b>Prénom</b>		
Tél.	Ville	Code postal

Ancien(ne) de

Renouvellement adhésion  
(*razer la mention inutile*)

Nouvelle adhésion

**Etablir votre chèque à l'ordre de ASSOCIATION FOEFI**

Votre banque	N° du chèque	Valeur en francs
		120 F

Si vous réglez en espèces: 120 F  
(*razer la mention inutile*)

OUI

NON